**ISBN FAQs**

Contents

[Généralités 2](#_Toc515028389)

[Quelle est la structure d’un ISBN ? 2](#_Toc515028390)

[Où puis-je obtenir des ISBN ? 3](#_Toc515028391)

[Qui est éditeur ? 4](#_Toc515028392)

[Que doit faire un éditeur pour obtenir des ISBN ? 4](#_Toc515028393)

[Frais / coûts pour l’obtention d’un ISBN ? 5](#_Toc515028394)

[Affichage de l’ISBN sous forme de code-barres 6](#_Toc515028395)

[Publications électroniques (publications numériques) 7](#_Toc515028396)

[Publications à la demande, pages web, séries de titres 8](#_Toc515028397)

[Quand ai-je besoin d'un nouvel ISBN ? 10](#_Toc515028398)

[Coédition, rachat d’un éditeur par un autre 11](#_Toc515028399)

[Rechercher des livres 12](#_Toc515028400)

[Rechercher des éditeurs 12](#_Toc515028401)

# Généralités

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 2

***Pourquoi dois-je utiliser un ISBN ?***

Si vous êtes éditeur ou libraire, cela vous sert à commercialiser vos livres. Si vos livres ne peuvent pas être commandés ni distribués par le biais d’un ISBN et que vous n’êtes pas référencé dans des bases de données bibliographiques, vos livres peuvent avoir du mal à être commercialisés : le public n’ayant pas connaissance de leur existence et, même s’il en avait connaissance, il pourrait trouver qu’il est trop compliqué de procéder à une commande manuelle en utilisant des critères croisés comme le titre, le ou les auteurs, la marque éditoriale, etc.

***Dois-je avoir un ISBN ?***

Il n’y a aucune obligation au niveau international d’avoir un ISBN qui par ailleurs n’assure aucune protection légale. L’utilisation de l’ISBN est néanmoins régie par la loi dans certains pays.

***Un livre a-t-il besoin d’un ISBN s’il n’est pas destiné à la vente ?***

Il est souhaitable que tous les livres qui sont accessibles au public, qu’ils soient gratuits ou non, soient identifiés par des ISBN.

***Dans notre pays, le commerce du livre fonctionne en grande partie sans l’informatique. Ai- je malgré tout besoin d’un ISBN ?***

Vous n'avez pas besoin d'ordinateurs pour utiliser l'ISBN. L'ISBN vous évite, à vous et à d'autres personnes, la recopie de notices bibliographiques. De plus, si vous voulez exporter vos livres, ils auront plus de chance d'être acceptés dans les librairies et d’être référencés dans les bases de données bibliographiques.

***Notre pays manque encore d'une infrastructure efficace dans le secteur du livre***

L'ISBN est un moyen idéal pour mettre en place cette infrastructure et rattraper ainsi l’avance des autres pays.

# Quelle est la structure d’un ISBN ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 5

Un ISBN est un numéro à 13 chiffres constitué de cinq parties :

1. Le préfixe GS1 identifiant la communauté ISBN, GS1 a mis à disposition 978 et 979.
2. L’identifiant de groupe : il identifie le pays, la région géographique, ou une aire linguistique participant au système ISBN. Cet élément peut compter de 1 à 5 chiffres.
3. L’identifiant de l’éditeur : il identifie l’éditeur ou la marque. Il peut compter jusqu’à 7 chiffres.
4. L’identifiant de l’ouvrage : il identifie l’édition en particulier et le format d’un titre spécifique. Il peut compter jusqu’à 6 chiffres.
5. La clé de contrôle : il s’agit du dernier chiffre qui valide mathématiquement le reste du numéro.

# Où puis-je obtenir des ISBN ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 14.3

***A quel endroit se procurer un ISBN ?***

L’Agence internationale ne délivre pas de numéros (sauf pour les ONG internationales). Les ISBN sont disponibles auprès de l’agence régionale ou nationale du lieu où les éditeurs sont implantés. Si vous faites la demande d’un ISBN en tant que société ou organisation, peu importe le pays dans lequel votre société ou organisation est **enregistrée**, votre demande devra être faite auprès de l’agence du pays où votre société est **implantée**. Si vous avez plus d’un site, et ce dans différents pays, l’ISBN peut alors être attribué dans le pays où est basé le siège social. Le pays dans lequel vos ouvrages seront fabriqués, vendus ou distribués, n’entre pas en ligne de compte**. Seul votre emplacement géographique en tant qu’éditeur détermine l’endroit où vous devez obtenir des ISBN**.

Le détail des différentes agences nationales est disponible à l’adresse : [www.isbn-international.org/agencies](http://www.isbn-international.org/agencies).

***Mon pays compte plus d’une agence ISBN, que dois-je faire ?***

 Dans certains cas (par exemple au Canada), il y a plus d'une agence responsable dans un pays. Généralement, il s'agit de prendre en compte des cas où différentes langues sont couramment parlées dans le pays concerné. Dans ce cas vous devez choisir quelle agence contacter dans le pays, en fonction de la langue la plus couramment utilisée pour vos publications ou pour vos échanges linguistiques dans le cadre professionnel. Cependant, les ISBN ne sont pas attribués en fonction de la langue du livre.

***Mon pays ne compte pas d’agence ISBN, que dois-je faire ?***

Veuillez d'abord contacter l’Agence internationale de l’ISBN qui peut déjà avoir pris des dispositions avec une agence existante pour fournir des ISBN dans votre pays. Nous vous recommandons également de prendre contact avec votre Ministère de la culture ou toute association responsable de l’édition et du marché du livre pour les informer du besoin d’implémenter le système ISBN dans votre pays.

***Mon pays a une agence ISBN, puis-je néanmoins obtenir des ISBN en passant par une autre agence ?***

Non. Chaque éditeur doit s’adresser à l’agence nationale responsable pour le pays où il est implanté. Si vous avez de véritables raisons pour ne pas vous adresser à votre agence nationale, vous devez contacter l’Agence internationale de l’ISBN pour de plus amples informations. Vous ne devez pas contacter directement une autre agence sans être passé par cette étape.

***Je publie un livre en langue étrangère. Doit-il se voir attribuer un ISBN du pays dans la langue duquel le livre est écrit ?***

Non. C’est le pays dans lequel l’éditeur est installé qui détermine le numéro d’identification du groupe et non la langue du texte.

Qui est éditeur ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 3.16

***Je ne suis pas éditeur, puis-je quand même obtenir un ISBN ?***

Oui. Pour ce qui nous concerne, un éditeur est un groupe, une organisation, une société ou un particulier, responsable de la production d’une publication. Théoriquement, c’est la personne ou l’entité qui supporte le risque financier associé à la mise à disposition du produit.

Gardez à l’esprit que dans nombre de pays, il existe une législation détaillée en matière d’édition.

 ***Mon imprimeur se propose d’obtenir un ISBN pour mon livre. Est-ce possible ?***

Généralement, l’imprimeur n’est pas un éditeur, mais celui qui prend commande auprès de l'éditeur pour imprimer un livre. L’imprimeur peut évidemment aider l’éditeur à remplir le formulaire de demande ISBN, mais il est nécessaire que le numéro d’identification éditeur et les ISBN soient bien enregistrés au nom de l’éditeur, afin d'assurer, après parution, la traçabilité de la publication dans les bases de données.

***Je suis un auteur /auto-éditeur et je veux publier un livre imprimé ou électronique par le biais d'une plateforme d'auto-édition. La plate-forme a attribué au livre un ISBN à partir de son propre identifiant éditeur. Est-ce possible ?***

La plateforme sera alors considérée comme l'éditeur et ceci n'est toutefois pas recommandé. Dans le cas d’une rupture de contrat avec la plateforme, vous aurez besoin d’un nouvel ISBN pour distribuer votre livre ailleurs. Il vaut donc mieux obtenir dès le début votre propre ISBN. Les agences ISBN peuvent attribuer aux petits éditeurs une séquence d’ISBN appropriée ou un numéro unique.

Que doit faire un éditeur pour obtenir des ISBN ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 14.4

***Que me demandera mon agence d'enregistrement ISBN lorsque je la contacterai pour obtenir un ISBN et un numéro d’identification éditeur ?***

Vous devez prouver que vous êtes basé dans le pays dont dépend l'agence d'enregistrement ISBN. L'agence vous demandera d’indiquer le nombre d’ouvrages que vous envisagez de publier dans les prochaines années et aussi de fournir les métadonnées de votre premier livre.

***Quelles sont les obligations d’un éditeur pour intégrer le système ISBN ?***

Les éditeurs doivent utiliser le guide d’implémentation qui définit les règles et le périmètre d’attribution de l’ISBN. Les éditeurs doivent fournir les métadonnées de leurs publications (titre, auteur, format, etc.) à leur agence ISBN nationale (ou à l’agence bibliographique locale désignée) comme cela est indiqué dans la norme et le manuel ISBN afférent. Votre agence ISBN nationale vous informera sur les métadonnées à fournir et sur le moyen de procéder.

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 8

Le détail des différentes agences nationales est disponible à l’adresse : [www.isbn-international.org/agencies](http://www.isbn-international.org/agencies).

 ***Que*** ***se passe-t-il lorsque tous les numéros liés à mon numéro d’identification d'éditeur sont épuisés ?***

Un numéro d’identification d’éditeur supplémentaire peut vous être attribué permettant si nécessaire une production plus importante. Ce numéro d’identification d’éditeur s’ajoute à votre précédent numéro ; il ne le remplace pas.

 ***J'utilise, à usage interne, des ISBN pour des publications que je ne souhaite pas mettre à la disposition du public. Dois-je tout de même le signaler et fournir les métadonnées à l'agence d'enregistrement ISBN ?***

Oui. Votre agence nationale ISBN doit tenir un registre ISBN complet afin d'assurer la bonne administration du système ISBN, conformément aux directives de la norme ISBN.

Si vous ne fournissez pas les métadonnées pour ces numéros ISBN, une fois arrivés au bout de leur capacité numérique, vous pourriez vous retrouver dans la situation suivante : un refus de l’agence ISBN de vous donner un numéro d’identification supplémentaire, faute de savoir que tous vos numéros ont été utilisés.

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 14.4

***Et si je ne veux qu'un seul ISBN ?***

Dans beaucoup de pays, les ISBN sont aussi disponibles à l’unité (pour les auto-éditeurs). Cependant, il peut arriver que les ISBN ne soient disponibles que par tranches de numéros. Pour en savoir plus, contactez l’agence dont vous dépendez.

Frais / coûts pour l’obtention d’un ISBN ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 14.3

***Dois-je payer pour un identifiant éditeur et pour un ISBN ?***

Certaines agences perçoivent des frais pour l’attribution d’un identifiant éditeur et d’une liste de numéros ISBN.

***Est-ce qu’il appartient à l’Agence internationale de déterminer le prix des ISBN ? Le prix des ISBN est-il le même partout ?***

L’Agence internationale de l’ISBN ne fixe pas le prix des ISBN, n’étant pas responsable directement de leur attribution au niveau national. Ce processus étant à la charge des agences nationales ; des facteurs économiques divers en influencent le coût. Néanmoins le prix des ISBN doit être adapté au coût de la vie dans le périmètre d’attribution de l’agence.

Affichage de l’ISBN sous forme de code-barres

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 13

***Où doit-on afficher un ISBN ?***

Sur une publication imprimée, l’ISBN doit figurer au verso de la page de titre (page du copyright) ou en pied de page de la page de titre si aucun espace n’est prévu à cet effet au verso de la page de titre. S'il n'y a pas de code à barres, l'ISBN doit également figurer sur la partie inférieure de la quatrième de couverture, ou à droite au dos de la jaquette, ou de toute autre protection ou blister. S’il s’agit de publications électroniques il doit apparaître sur la page de titre, le premier affichage (CD, publications en ligne) ou sur l’écran affichant le titre ou son équivalent (par exemple sur l’écran initial s’affichant au premier accès au contenu et/ou sur l’écran où s’affiche la mention de copyright). S’il s’agit de films, vidéos, transparents à caractère éducatif, l’ISBN doit apparaître au générique.

Si la publication paraît sur un support qui en fait partie intégrante (par exemple un CD, une cassette, ou une disquette), l’ISBN doit figurer sur toutes les étiquettes du support. S’il est impossible d’afficher l’ISBN sur le support, il doit alors figurer au dos de son emballage (boîtier, jaquette ou pochette).

***L'ISBN peut-il être représenté sous la forme d'un code-barres ?***

Oui. L'ISBN est déjà au format à 13 chiffres et peut être facilement représenté sous forme de code à barres. Les codes ISBN peuvent aider les distributeurs et les détaillants à stocker et à vendre votre publication. Votre agence ISBN devrait être en mesure de vous fournir des conseils sur les fournisseurs de codes à barres pour vous aider à convertir votre ISBN. Pour maximiser les avantages du code à barres liés à la reconnaissance par balayage visuel rapide, Il est recommandé de placer le code à barres EAN 13 pour les publications dans le quadrant inférieur droit de la quatrième de couverture, près du dos.

***GS1 (l'organisation mondiale responsable des systèmes d'identification des produits tels que le système de code à barres utilisé pour améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution) m'a demandé de devenir adhérent. Est-ce obligatoire ?***

Non. Si vous souhaitez uniquement utiliser l'ISBN sous forme de code à barres, vous n'êtes pas obligé de devenir membre. Cependant comme GS1 fournit d’autres services liés au commerce comme des numéros d’adresses électroniques (codes de localisation), des formats EDI (échange de données informatisées), etc., il est possible que vous souhaitiez en devenir membre. Prenez contact avec [GS1](http://www.gs1.org)pour connaître les services qu’il peut vous offrir et les organisations qui en sont membres ([www.gs1.org/contact/worldwide.php](http://www.gs1.org/contact/worldwide.php)).

Publications électroniques (publications numériques)

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 9

***Les publications numériques peuvent-elles se voir attribuer un ISBN ?***

En fait, peu importe la forme sous laquelle la publication est diffusée. Pour autant que ce soit une version mise à la disposition du public sous la forme univoque d’une monographie (non une publication en série), on peut alors lui attribuer un ISBN. Livres numériques, livres numériques « Apps », CD-ROM ou publications disponibles sur internet peuvent être considérés comme des monographies.

***Les livres numériques améliorés peuvent-ils se voir attribuer un ISBN ?***

La publication d’un livre numérique avec un contenu supplémentaire, audio, vidéo ou autre, nécessite un ISBN. Si le livre numérique est aussi disponible séparément sans ces contenus supplémentaires, cela induit des produits différents et donc des ISBN distincts.

***Dois-je identifier chaque format de publications numériques avec un ISBN spécifique ?***

Oui, toutes les fois qu’il est nécessaire d’identifier un produit séparément dans la chaîne de distribution, chaque produit doit alors recevoir un ISBN distinct. S’il existe différents formats disponibles qui fonctionnent sur différents types d’appareils ou de logiciels, l'utilisateur final doit savoir quel format commander. Par conséquent, chaque format différent doit recevoir un ISBN distinct.

***Je commercialise un livre numérique au même format EPUB, mais avec différentes contraintes d’utilisation : une version avec les fonctionnalités de copie et d’impression, l’autre sans. Faut-il deux ISBN ?***

Oui, car ces fonctionnalités (l’écoute des textes en audio, la copie, l’impression, l’utilisation sur plus d’un appareil, etc.), ont une incidence sur l’utilisateur qui choisit entre les différentes versions en fonction de son usage personnel.

***Je commercialise un EPUB et l'acheteur a le choix entre une large gamme de fonctionnalités et de combinaisons possibles. Dois-je donner un ISBN à chaque produit qui est acheté ?***

Non, car dans ce cas nous parlons d'un produit personnalisé où les contraintes d'utilisation spécifiques sont définies par l'utilisateur lors de l'achat. Le produit personnalisé ne doit pas être identifié par un ISBN car il est par principe unique.

***Je propose un EPUB à la location et l'acheteur peut choisir des durées de location à des prix différents. Dois-je donner un ISBN différent pour chaque durée spécifique de location ?***

 Vous pouvez choisir de le faire si cela répond, dans la chaîne de distribution, au besoin d’identifier les fonctionnalités spécifiques de l’EPUB, les durées de location et les prix.

***Dois-je identifier les « fichiers maîtres » avec un ISBN distinct ?***

Si un éditeur fournit un seul « fichier maître » à un service de conversion, le fichier maître n’a pas besoin de se voir attribuer un ISBN propre. L'éditeur devra attribuer des numéros ISBN aux différentes versions de format de fichiers créées par le fournisseur afin d’être mises à disposition des clients finaux.

***Je commercialise des livres numériques identiques sur différentes plateformes comme Amazon et Apple. Chaque plateforme met à disposition les fichiers dans son format propriétaire. Dois-je leur donner des ISBN distincts ?***

Cela n’est pas nécessaire si la plateforme fournit les livres électroniques dans un format propriétaire commercialisé uniquement sur son site La plateforme elle-même ne requiert pas d'ISBN. Cependant, l'éditeur peut choisir d'attribuer des numéros ISBN pour des raisons de commodité, par exemple pour le suivi des ventes. Dans ce cas, il est nécessaire d’attribuer un ISBN unique à chaque version distribuée sur des plateformes distinctes.

***J'offre un service de conversion en livre numérique pour les éditeurs. Que se passe-t-il s'ils veulent une conversion en différentes versions sans attribuer d’ISBN distinct à chaque version ?***

L’éditeur devrait fournir au prestataire de service pour la conversion en livres numériques les ISBN nécessaires pour chaque version. Si un éditeur ne fournit pas d’ISBN à ses intermédiaires, alors il est possible en dernier ressort pour le prestataire d’en attribuer lui-même. A cette fin, l’agence ISBN fournira des segments ISBN aux intermédiaires. Dans ce cas, le prestataire fournira ces ISBN et les métadonnées qui leur sont associées à l’éditeur, à son agence nationale de l’ISBN, et, éventuellement, aux autres agences bibliographiques.

***Je migre des livres numériques dans une nouvelle version de leur format de fichier (EPUB version 2 à EPUB version 3). Dois-je leur attribuer de nouveaux ISBN ?***

Il n’est pas nécessaire d’attribuer de nouveaux ISBN si les livres ne sont plus disponibles dans l’ancien format de fichier et s’il n’y a aucune différence dans le mode d’utilisation entre l’ancienne et la nouvelle version. Dans le cas où les deux versions sont mises à disposition en même temps sur le marché, et si la nouvelle version offre des caractéristiques différentes, un ISBN distinct est alors nécessaire afin de bien identifier les deux versions à la fois pour l'utilisateur final et la chaîne de commercialisation.

***Je migre des livres numériques vers un autre type de DRM. Dois-je leur attribuer de nouveaux ISBN ?***

Si la migration vers un type de DRM modifie l'expérience de l’utilisateur du livre numérique, vous devez lui attribuer un ISBN distinct. Mais il n’est pas nécessaire d'attribuer des ISBN distincts dans le cas , par exemple, d’une migration d'un DRM sans filigrane numérique vers un DRM utilisant cette technique ou un autre type de DRM «social» qui n'interfère pas de manière significative avec l'expérience de l'utilisateur.

Publications à la demande, pages web, séries de titres

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 10

***Une publication à la demande peut-elle obtenir un ISBN ?***

Oui. L'impression à la demande n'est qu'un procédé d'impression à très court terme.

***La version personnalisée d’une publication à la demande peut-elle obtenir un ISBN ?***

En général non, les publications disponibles en édition limitée, telles que les publications personnalisées d'impression à la demande avec un contenu spécifiquement adapté à la demande de l’utilisateur, ne doivent pas recevoir d'ISBN. Toutefois si une publication personnalisée est largement diffusée, par ex. un cours disponible dans une librairie universitaire, un ISBN doit être attribué.

***J'ai une page d'accueil sur internet. Est-ce que cela nécessite un ISBN ?***

Non. Les publications qu’un éditeur a l'intention de mettre régulièrement à jour ou de conserver durablement (revues, magazines, journaux, mises à jour de feuilles mobiles, mises à jour de sites Internet) ne doivent pas se voir attribuer d'ISBN.

***Comment attribuer des ISBN aux ouvrages en plusieurs volumes ?***

Un ISBN propre doit être attribué à l’ensemble constitué de plusieurs volumes. Si les volumes individuels sont également mis à disposition séparément, chaque volume doit alors se voir attribuer un ISBN distinct. Même si des ouvrages en plusieurs volumes ne sont pas vendus séparément, il est conseillé d’attribuer un ISBN à chaque volume. Cela facilite la gestion des retours (volumes endommagés) et élimine la possibilité de confusion à l’égard des volumes spécifiques. Chaque volume devrait faire apparaître les ISBN de tous les volumes composant l’ensemble.

***Si un éditeur propose un ensemble de plusieurs livres vendus avec une offre spéciale, peut-il attribuer un ISBN à l'ensemble ?***

Si l'ISBN est nécessaire pour identifier cet ensemble dans la chaîne de diffusion et de distribution, un numéro ISBN peut être attribué.

***Si un distributeur propose un ensemble de plusieurs livres de différents éditeurs, peut –il attribuer un de ses ISBN ?***

Comme ci-dessus, si l'ISBN est nécessaire pour identifier l'ensemble dans la chaîne de diffusion et de distribution, un ISBN peut être attribué, bien qu’on puisse aussi envisager l'utilisation d'un GTIN.

***Je publie un kit constitué de documents de cours. Comment utiliser l’ISBN ?***

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 11

Si le kit de cours est mis à disposition du public (c'est-à-dire qu'il ne se limite pas aux seuls étudiants d'un cours donné dans un établissement), vous devez attribuer un ISBN à l’ensemble du kit. Si une partie est disponible séparément, un ISBN distinct doit également être attribué à chaque partie.

***Je publie une série de titres. Ai-je besoin d'un ISBN ou d'un ISSN ?***

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 4

Les publications en série reçoivent un ISSN (à condition que la publication se poursuive sans que la fin soit prédéterminée), tandis que les articles individuels, s'ils sont disponibles séparément, peuvent recevoir des numéros ISBN.

***Je publie des livres mais aussi des calendriers, de la papeterie, des jouets et bien d'autres articles. Comme l'ISBN n'identifie que les livres, que puis-je faire pour le reste ?***

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 4

Ce matériel peut être codifié par d'autres systèmes de numérotation, tels que le GTIN (Global Trade Item Number) numéros d'articles commerciaux mondiaux qui peuvent être représentés sous forme de codes à barres. L'équipement moderne de lecture lit et traite les différents types de numéros sous forme de code à barres.

Quand ai-je besoin d'un nouvel ISBN ?

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 6

***Est-il possible de réaffecter des numéros ISBN lorsque les livres auxquels ils ont été attribués sont épuisés ?***

Non, un ISBN identifie de manière définitive un titre donné ainsi que son édition et sa reliure. Même s’il est épuisé, il pourra encore être disponible dans certaines librairies et sera sans doute toujours répertorié dans des bibliothèques.

***Puis-je réaffecter des numéros ISBN lorsque les livres auxquels ils ont été attribués n'ont jamais été publiés ?***

Non.

***Est-ce qu'un changement de prix nécessite un nouvel ISBN ?***

Non.

***Est-ce qu’un changement de format nécessite un nouvel ISBN ?***

Oui, les différents formats nécessitent un ISBN distinct, par exemple, un client voulant acheter une version reliée plutôt que la version brochée du livre doit pouvoir la commander sachant qu’il recevra la bonne version.

***Est-ce que le changement du nom de l’auteur nécessite un nouvel ISBN ?***

Oui, par exemple lorsqu'un auteur décide d'utiliser son propre nom plutôt qu'un pseudonyme.

***Une édition révisée nécessite-t-elle un nouvel ISBN ?***

Un nouvel ISBN est nécessaire si des modifications substantielles ont été apportées au texte. Si l’ouvrage a fait l’objet de révisions, le verso de la page de titre ou la page de copyright doivent mentionner qu’il s’agit d’une édition révisée et le nouvel ISBN doit être imprimé à cet endroit.

***Une réimpression sans modification du contenu ou de la reliure nécessite-t-elle un nouvel ISBN ?***

Non. L’ISBN original doit être conservé à condition que l’éditeur demeure le même.

***Je voudrais attribuer un nouvel ISBN pour des raisons commerciales. Est-ce autorisé ?***

Non, s’il n’y a pas de modifications du texte, du format ou de la reliure qui justifient un nouvel ISBN. Toutefois, un numéro ISBN distinct peut être attribué si cela est nécessaire pour la chaîne de commercialisation (par exemple, lorsqu'une version promotionnelle de la couverture est disponible en même temps que la version originale ou lorsqu'il existe un choix de couleur pour la reliure, comme cela peut être le cas avec des Bibles).

***Je réimprime un livre avec un changement de prix. Un nouvel ISBN est-il nécessaire ?***

Non, un changement de prix n’entraîne pas l’attribution d’un nouvel ISBN.

***Ai-je besoin d'un nouvel ISBN lorsque je réimprime un livre avec un nouveau titre ?***

Oui, un nouveau titre nécessite un nouvel ISBN.

Coédition, rachat d’un éditeur par un autre

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 7

***Je publie un livre avec un autre éditeur. Quel est l’ISBN qui doit apparaître sur le livre ?***

Dans le cas d’une publication conjointe (coédition), les deux éditeurs ont le droit d’indiquer chacun leur propre ISBN sur le livre. L’éditeur auquel se réfère chaque ISBN doit être clairement mentionné. Cependant, si un seul éditeur gère les commandes et la distribution du livre, il est recommandé de ne faire apparaître en 4e de couverture que le code à barres de cet éditeur.

***Je reprends une maison d’édition qui dispose déjà d’un identifiant éditeur. Dans l’avenir tous les livres seront publiés sous mon nom. Puis-je renuméroter tous les titres de la société reprise ?***

Non, pas avant qu’ils ne soient réimprimés sous votre nom d'éditeur ou qu’apparaisse le nom de votre propre marque.

***Ma maison d’édition a changé de nom. Ai-je besoin d’une nouvelle séquence d’identification éditeur ?***

Non, ce n'est pas nécessaire mais vous devez en informer votre agence ISBN. Dans les enregistrements de métadonnées ISBN, la marque sous laquelle chaque livre est publié est répertoriée. Les livres qui ont été publiés sous l'ancien nom garderont l’ancienne appellation de la marque et les autres seront publiés sous le nouveau nom de marque.

***Je rachète un titre ou un ensemble de titres d'un autre éditeur alors qu'il continue de publier d’autres titres sous son propre nom et de les numéroter à partir de son identifiant éditeur. Dois-je renuméroter les titres que j'ai repris avec les ISBN de mon propre identifiant éditeur ?***

Non. Le stock disponible conserve l’ISBN d’origine qui est imprimé sur le livre. C’est seulement quand vous allez rééditer les livres sous votre nom d’éditeur que vous leur attribuerez de nouveaux ISBN avec votre indicatif éditeur.

Rechercher des livres

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 8

***Les gens d'autres pays seront-ils en mesure de rechercher mes livres dans les moteurs de recherche ? Sinon, comment cela peut-il être rendu possible ?***

Il n’y a pas de procédure automatique mais, après obtention d’un ISBN, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour assurer une large visibilité à votre livre. Pour que cela soit possible, vous devrez contacter l’agence ISBN du pays concerné et vous renseigner sur les formalités de référencement dans leur catalogue national des livres disponibles. Il vous faudra parfois trouver un distributeur dans le pays concerné ou avoir une adresse de domiciliation. Dans certains cas, le livre devra être publié dans la langue de ce pays. Si vous voulez vous assurer d’être référencé par des revendeurs sur Internet (par exemple Amazon), vous devrez les contacter et les informer de la sortie de votre ouvrage. Vous pouvez contacter Amazon France, par exemple, à la rubrique Vendre sur Amazon : <https://sellercentral.amazon.fr/>

# Rechercher des éditeurs

* Voir le Manuel d’utilisation de l’ISBN Chapitre 19

***Je suis en possession de l'ISBN d'un livre et je veux contacter l'éditeur. Comment puis-je récupérer des informations sur l'éditeur à partir de l'ISBN ?***

Vous pouvez rechercher dans le Répertoire international des éditeurs à l’adresse suivante : [www.grp.isbn-international.org](http://www.grp.isbn-international.org)

***L'adresse postale, le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou l'adresse du site Web de mon entreprise a changé. Dois-je le signaler à mon agence ISBN ?***

Oui. Tenir votre agence au courant de vos coordonnées actuelles facilitera les commandes et la vente de vos livres.

***Mon entreprise change de pays. Puis-je continuer à numéroter mes livres avec mon identifiant ISBN actuel ?***

Lorsque vous quittez la zone qui est sous le contrôle de votre agence ISBN, vos nouvelles publications doivent être numérotées à l'aide d'un nouvel identifiant ISBN attribué par l'agence où vous êtes basé.

***J'ai cessé mon activité d’édition et je n'utiliserai plus mes numéros ISBN. Dois-je en informer mon agence ISBN ?***

Oui. L'agence mettra à jour ses données, mais votre identifiant éditeur restera associé à votre nom d'éditeur et aucun de vos ISBN ne sera attribué à une tierce personne.